

■ **Fondation Lucy Burger**, à Peseux, CH-645-4097883-2 (FOSC du 28.02.2005, p. 8). Nouveau but: attribuer en principe annuellement un prix aux meilleurs diplômes d'apprentissage du Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois (CPLN) dans les domaines suivants: apprentis boucher, apprentis boulanger, apprentis cuisiniers; les trois meilleurs apprentis de chacune des branches spécifiées ci-dessus seront récompensés par un montant à fixer par le Conseil de fondation; ledit Conseil de fondation aura également compétence pour décider d'étendre l'attribution de prix à d'autres apprentis méritants, uniquement dans les domaines manuels, tant au CPLN que dans d'autres centres de formation professionnelle, tels que le Centre cantonal de formation Professionnelle des Métiers et du Bâtiment (CPMB) à Colombier ou autre; le Conseil de fondation peut aussi encourager la formation professionnelle artisanale par des dons, des bourses, ou par d'autres formes de soutien; il a compétence pour étendre les actions de la fondation en respectant le but de celle-ci. Acte de fondation modifié le 04.04.2007.

Journal no 1835 du 29.06.2007  
(04009960 / CH-645.4.097.883-2)